RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 08904
Numéro SIREN : 314 503 996
Nom ou dénomination : ABC-LIV

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 43394

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ABC LIV

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	105 990	93 551	12 439	23 465
Fonds commercial	27 000		27 000	27 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**132 990**	**93 551**	**39 439**	**50 465**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	1 237 649	895 838	341 811	423 077
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 237 649**	**895 838**	**341 811**	**423 077**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	194 029		194 029	192 707
TOTAL immobilisations financières :	**194 029**		**194 029**	**192 707**
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 564 668**	**989 389**	**575 279**	**666 249**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 158 075	577 317	580 759	608 581
Autres créances	122 970		122 970	22 880
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**1 281 046**	**577 317**	**703 729**	**631 460**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 694 729		1 694 729	1 513 385
Charges constatées d'avance	77 990		77 990	77 153
TOTAL disponibilités et divers :	**1 772 719**		**1 772 719**	**1 590 538**
ACTIF CIRCULANT	**3 053 765**	**577 317**	**2 476 448**	**2 221 998**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**4 618 433**	**1 566 706**	**3 051 727**	**2 888 247**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ABC LIV

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 174 338	735 793
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			721 928	888 545
		TOTAL situation nette :	**1 940 266**	**1 668 338**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**1 940 266**	**1 668 338**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			94 778	94 778
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**94 778**	**94 778**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			152 095	204 464
Dettes fiscales et sociales			579 633	647 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**731 728**	**852 368**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			284 955	272 763
		DETTES	**1 016 683**	**1 125 131**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**3 051 727**	**2 888 247**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

ABC LIV Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 925 312	6 637	6 931 949	6 847 193
Chiffres d'affaires nets	**6 925 312**	**6 637**	**6 931 949**	**6 847 193**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			171 799	360 070
Autres produits			15 553	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**7 121 301**	**7 207 264**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				11 714
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 889 007	2 899 141
TOTAL charges externes :			**2 889 007**	**2 910 856**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			111 289	102 075
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 056 978	1 816 029
Charges sociales			694 165	697 088
TOTAL charges de personnel :			**2 751 144**	**2 513 117**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			115 637	153 151
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			155 910	125 508
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**271 547**	**278 659**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			164 148	210 413
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 187 135**	**6 015 120**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**934 167**	**1 192 144**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABC LIV Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**934 167**	**1 192 144**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	905	1 390
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	905	**1 390**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**905**	**1 390**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**935 072**	**1 193 534**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	75 140	59 668
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	75 140	**59 668**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 135	18 497
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 557	7 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	26 692	**26 397**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**48 448**	**33 271**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	261 592	338 260
TOTAL DES PRODUITS	**7 197 347**	**7 268 322**
TOTAL DES CHARGES	**6 475 419**	**6 379 776**
BÉNÉFICE OU PERTE	**721 928**	**888 545**

© Sage

ABC LIV SAS

2 Bis RUE DUPONT DE L'EURE

75020 PARIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ABC LIV SAS

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 051 726,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 721 927,61 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, ni sur l'année 2021.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 564 667,99 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*132 281,00*	*5 745,00*	*5 036,00*	*132 990,00*
Immobilisations corporelles	*1 254 712,94*	*19 156,45*	*36 220,66*	*1 237 648,73*
Immobilisations financières	*192 706,69*	*1 360,97*	*38,40*	*194 029,26*
TOTAL	*1 579 700,63*	*26 262,42*	*41 295,06*	*1 564 667,99*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 989 389,00 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*81 815,98*	*15 213,61*	*3 478,56*	*93 551,03*
Immobilisations corporelles	*831 635,71*	*100 422,92*	*36 220,66*	*895 837,97*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*913 451,69*	*115 636,53*	*39 699,22*	*989 389,00*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions & droits similaires,	*105 990*	*93 551*	*12 439*	*2 à 5 ans*
Droit au bail	*27 000*	*0*	*27 000*	*Non amortiss.*
Install generales, amenag divers	*1 109 755*	*798 892*	*310 863*	*3 à 10 ans*
Materiel de transport	*6 318*	*2 629*	*3 689*	*5 ans*
Mat. de bureau et informatique	*121 576*	*94 317*	*27 259*	*1 à 5 ans*
TOTAL	*1 370 639*	*989 389*	*381 250*	

3.2 - Etat des créances = 1 553 065,26 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*194 029,26*		*194 029,26*
Actif circulant & charges d'avance	*1 359 036,00*	*1 359 036,00*	
TOTAL	*1 553 065,26*	*1 359 036,00*	*194 029,26*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 577 316,75 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*576 720,58*	*155 910,06*	*155 313,89*		*577 316,75*
Comptes financiers					
Total	*576 720,58*	*155 910,06*	*155 313,89*		*577 316,75*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 12 207,45 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*12 207,45*
Disponibilités	
TOTAL	*12 207,45*

3.5 - Charges constatées d'avance = 77 990,07 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000,00 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*500*	*80,00*	*40 000,00*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*500*	*80,00*	*40 000,00*

4.2 - Provisions = 94 777,59 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*94 777,59*				*94 777,59*
TOTAL	*94 777,59*				*94 777,59*

4.3 - Etat des dettes = 1 016 683,31 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*152 095,36*	*152 095,36*		
Dettes fiscales & sociales	*579 632,53*	*579 632,53*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	*284 955,42*	*284 955,42*		
TOTAL	*1 016 683,31*	*1 016 683,31*		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 326 900,33 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*140 432,00*
Dettes fiscales & sociales	*186 468,33*
Autres dettes	
TOTAL	*326 900,33*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 284 955,42 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 931 949,40 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*6 931 949*	*100,00 %*
TOTAL	*6 931 949*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*8*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*40*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*48*	*0*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 12 207,45 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*12 207*
Personnel - produits o recevoir(428700000)	*3 804*
Activito partielle a recevoir(438700000)	*8 403*
TOTAL	*12 207*

8.2 - Charges constatées d'avance = 77 990,07 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000000)	*77 990*
TOTAL	*77 990*

8.3 - Charges à payer = 326 900,33 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*140 432*
Fournisseurs - factures non parvenues(408100000)	*140 432*
Dettes fiscales et sociales :	*186 468*
Personnel - dettes pour congés à payer(428200000)	*110 989*
Cheque restaurant(428620000)	*910*
Provisions pour charges conges payes(438200000)	*43 208*
Autres charges fiscales a payer(448600000)	*25 156*
Opco ep formation + apprentissage(448630000)	*6 205*
TOTAL	*326 900*

8.4 - Produits constatés d'avance = 284 955,42 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000000)	*284 955*
TOTAL	*284 955*

ABC LIV SAS

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*40 000,00*	*40 000,00*	*40 000,00*	*40 000,00*	*40 000,00*
b) Nombre d'actions émises	*500,00*	*500,00*	*500,00*	*500,00*	*500,00*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*6 931 949,40*	*6 847 193,29*	*6 828 651,98*	*6 715 697,00*	*6 608 946,00*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*1 099 752,31*	*1 322 591,35*	*1 298 206,22*	*1 487 450,00*	*1 095 752,00*
c) Impôt sur les bénéfices	*261 592,00*	*338 260,00*	*312 540,00*	*376 331,00*	*300 027,00*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*838 160,31*	*984 331,35*	*985 666,22*	*1 111 119,00*	*795 725,00*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*721 927,61*	*888 545,37*	*751 728,16*	*888 248,00*	*681 038,00*
f) Montants des bénéfices distribués		*450 000,00*	*650 000,00*	*650 000,00*	*650 000,00*
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*1 676,32*	*1 968,66*	*1 971,33*	*2 222,24*	*1 591,45*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*1 443,86*	*1 777,09*	*1 503,46*	*1 776,50*	*1 362,08*
c) Dividende versé à chaque action		*900,00*	*1 300,00*	*1 300,00*	*1 300,00*
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*48,00*	*48,00*	*48,00*	*47,00*	*48,00*
b) Montant de la masse salariale	*2 056 978,46*	*1 816 029,36*	*1 880 297,88*	*1 800 346,00*	*1 794 731,00*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*694 165,30*	*697 087,90*	*729 504,76*	*735 573,00*	*741 490,00*

Observations complémentaires

ABC LIV
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000,00 €
RCS PARIS 314 503 996
2 bis rue Dupont de l'Eure – 75020 PARIS

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 5 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux
Et le 5 avril à 14 heures 00.

Les associés de la société ABC LIV se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 5 avril 2022 par visioconférence sur convocation qui leur a été adressée individuellement en recommandée ou remise en mains propres le .

Il a été dressé une feuille de présence qui a été certifiée par le Conseil de la Société ABC LIV, Maître Frédérique AZOULAY, présente à l'assemblée par visioconférence sur le nombre des associés participants, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Patrick ALLIANY, en sa qualité de Président de la société, propose aux votes que la présidence de l'assemblée soit tenue par **Monsieur Patrick ALLIANY**, ce qui est approuvé par l'assemblée.

Madame Jessica GUIGUI et **Monsieur Jordan ALLIANY**, associés représentant, acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Maître Frédérique AZOULAY, Avocat est désignée comme secrétaire de la séance.

Monsieur Sylvain LITVINE, Commissaire aux Comptes de la société convoqué à la présente réunion n'est pas présent.

Le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 500 actions sur les 500 ayant le droit de vote.

Le Président déclare que l'Assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

.../...

.../...

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- La copie de la lettre de convocation adressée en recommandée au Commissaire aux Comptes avec le récépissé ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- La feuille de présence et la liste des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au **31 décembre 2021** ;
- La copie de la lettre de candidature de la SARL AGORA COMMISSARIAT du 4 mars 2022 aux termes de laquelle elle accepte le mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant suite au départ de Monsieur Jean-Marc DOUKHAN ;
- Le rapport du commissaire aux comptes ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du commerce ;
- Le texte des résolutions soumis au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés ou mis à disposition des associés au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- **Rapport** du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- **Rapport** spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et approbation desdites conventions ;
- **Renouvellement** du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaires de Monsieur Sylvain LITVINE, arrivé à échéance pour une durée de 6 exercices,
- **Nomination** d'un nouveau Commissaire aux Comptes Suppléants, la société AGORA COMMISSARIAT conformément à son acceptation de mission en date du 4 mars 2022, pour une durée de 6 exercices, en remplacement de Monsieur Jean-Marc DOUKHAN, sortant,
- **Augmentation** du salaire du Président de 2 500,00 € BRUT,
- **Approbation** des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2021** et quitus au Président,

.../...

.../...

- **Affectation** du résultat de l'exercice,
- **Pouvoir** à l'effet d'effectuer les formalités.

Le Président de l'assemblée présente à l'assemblée, les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes et le projet de résolutions.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve :

- les comptes annuels, à savoir le Bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

Le tout arrêté au **31 décembre 2021,** tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président de la société de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est votée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, l'approuve et confirme l'absence de conventions nouvelles.

Cette résolution est votée à l'unanimité

.../...

.../...

Troisième résolution

L'assemblée générale, accepte le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaires de Monsieur Sylvain LITVINE, arrivé à échéance pour une durée de 6 exercices.

Cette résolution est votée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la candidature de la SARL AGORA COMMISSARIAT en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant par lettre du 4 mars 2022, accepte sa nomination en cette qualité.

Elle prendra effet à compter du mandat de renouvellement de Monsieur Sylvain LITVINE, Commissaire aux comptes et ce, pour une durée de 6 exercices.

Cette résolution est votée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu les arguments de Monsieur Patrick ALLIANY relatifs à son augmentation de salaire d'un montant BRUT de 2 500,00 €, accepte que cette augmentation soit fixée à hauteur de 1 500,00 € BRUT par mois.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 301 voix contre 1 abstention.

Sixième résolution

L'assemblée générale, décide d'affecter les résultats de l'exercice s'élevant à **721 928,00** euros de la manière suivante :

• à titre de dividendes soit 1200,00 euros par action	600 000,00 euros
• au poste « Autres Réserves »	121 928,00 euros
	721 928,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, seront soumis, soit au P.F.U. de 30%, soit aux prélèvements sociaux et à l'impôt sur le revenu totalisant 30%.

Conformément à la loi, l'assemblée générale rappelle que les distributions de dividendes des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Année	Distribution Globale	Revenus éligibles à l'Abattement	Sans Abattement
2018	650.000,00 €	650.000.00 €	0 €
2019	300.000,00 €	300.000,00 €	0 €
2020	450.000,00 €	450.000,00 €	0 €

La répartition des dividendes pour l'année 2021 figure à l'annexe n°1 ci-après.

Cette résolution est votée à l'unanimité

Septième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'assemblée déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, par le Président, le Secrétaire et les Scrutateurs.

Le Président
Monsieur Patrick ALLIANY

Le Secrétaire
Maître Frédérique AZOULAY

Les Scrutateurs
Madame Jessica GUIGUI/Monsieur Jordan ALLIANY

ANNEXE 1

DIVIDENDES AGO 05/04/2022

Montant brut total des dividendes **600 000,00**

	Nb de parts PLEINE PROPRIETE et USUFRUIT	Dividendes bruts	IRPP 12,80 %	Prélèv. Sociaux 17,20 %	Dividendes nets
Patrick ALLIANY	199	238 800	30 566	41 074	167 160
Odile PORTUGAIS	208	249 600	31 949	42 931	174 720
Simone ALLIANY	1	1 200	154	206	840
Patrick PORTUGAIS	1	1 200	154	206	840
Sarah RICARD	11	13 200	1 690	2 270	9 240
Ruben ALLIANY	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Anael FITOUSSI	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Jessica PORTUGAIS	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Jordan ALLIANY	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Dan PORTUGAIS	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Dov ALLIANY	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Elon ALLIANY	10	12 000	1 536	2 064	8 400
Yoana ALLIANY	10	12 000	1 536	2 064	8 400
TOTAL	**500**	**600 000**	**76 800**	**103 200**	**420 000**

Sylvain LITVINE
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ETAT
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

ABC-LIV SAS
2bis, rue Dupont de l'Eure
75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC-LIV**, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du **1er janvier 2021** à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 mars 2022.

Sylvain LITVINE
Commissaire aux Comptes

